

D'une logique de place à une logique de parcours

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

Professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social en particulier dans le champ du handicap

Durée

4 heures 45

Organisme de formation

☞ CREAI Grand-Est

Coût

100 % pris en charge sur les fonds mutualisés de l'OPCO Santé

Lieux & dates

☞ Groupe 1

LES INSCRIPTIONS

S'EFFECTUENT UNIQUEMENT VIA LA PLATEFORME DEDIEE (LIEN DIRECT DANS LE CONTEXTE)

Interlocuteur Opco Santé

OPCO Santé

plateforme.lms@opco-sante.fr

Contexte

Le changement de paradigme dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap impose de profondes modifications dans les modalités d'accueil et de fonctionnement des structures, ainsi que dans le rôle des différents acteurs. Il s'agit de passer dans l'accompagnement de la personne d'une logique de structure à une logique de parcours de vie. Se centrer sur le parcours de la personne exige de prendre en compte la spécificité et la complexité éventuelle de chaque situation, en recherchant l'implication de tous les acteurs concernés.

Ces nouvelles orientations conduisent les différents acteurs qui proposent une offre d'accompagnement et de services (institutions, organismes gestionnaires, ESMS...) à revisiter leur organisation, à rechercher des coordinations, et à faire évoluer les cultures et les pratiques professionnelles pour permettre des parcours de vie et adaptés aux besoins et attentes des personnes en situation de handicap.

Dans ce contexte, le CREAI Grand-Est a construit une formation visant à approfondir la connaissance par les professionnels des établissements et services du secteur social et médico-social en particulier dans le champ du handicap, de ces nouvelles orientations, de leurs fondements et de leurs impacts sur l'organisation du secteur.

Pour vous inscrire à la thématique décrite dans la présente fiche, veuillez-vous inscrire directement sur la plate-forme de formation à distance :

<https://elearning-opco-sante.fr/course/index.php?categoryid=31>

Objectifs

Module 1

Différencier les différentes approches conceptuelles du handicap et leur impact sur l'évolution des politiques publiques dans le secteur

Identifier les fondements de la politique publique en faveur du Handicap

Analyser l'évolution des concepts fondateurs de cette politique publique

Identifier et expliquer les concepts influents dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans les ESMS

Module 2

Rappeler les éléments de contexte de la transformation de l'offre

Associer les constats du Rapport Piveteau et la mise en œuvre de la RAPT

Distinguer les différents axes de la RAPT

Module 3

Identifier les nouvelles modalités d'accompagnement de l'offre

Différencier les engagements induits par la notion de territoires 100% inclusifs et de communautés 360 ° pour les établissements et services qui accueillent des personnes en situation de handicap

Distinguer les incidences de la transformation de l'offre sur les modalités d'accompagnement et les partenariats

Module 4**Identifier** les enjeux de la réforme de la tarification**Différencier** la notion de besoins et de prestations dans la nomenclature Serafin-PH**Prérequis**

Aucun prérequis n'est demandé pour suivre la formation théorique

Pour assister à la classe virtuelle, il faut avoir suivi la formation théorique (2 heures)

Contenu**Formation théorique :**

- ➡ Module de présentation du parcours de formation (15 mn)
- ➡ Module 1 : les évolutions de l'approche conceptuelle du handicap et leur impact sur l'évolution des politiques publiques dans le secteur (30 mn)
- ➡ Module 2 : le contexte du rapport Piveteau et de la Réponse accompagnée pour Tous (RAPT) (30 mn)
- ➡ Module 3 : les impacts de la RAPT sur le parcours de la personne en situation de handicap et sur l'adaptation de l'offre (1 heures)
- ➡ Module 4 : la réforme de la tarification dans le secteur du handicap – Sérafin – PH (30 mn)

Classe virtuelle :

- ➡ Module 5 : module project : préparation à la classe virtuelle (30 mn)
- ➡ Module 6 : classe virtuelle : l'évolution du positionnement et des postures professionnelles dans le cadre de la transformation de l'offre (1 heure 30)

Peu importe la session choisie, les échanges seront au cœur de ce temps de rencontre